

LE GRAND CASTING POMM'POIRE 2022 REGLEMENT COMPLET

ARTICLE 1 : SOCIÉTÉ ORGANISATRICE ET DISPOSITIONS PRÉALABLES

La SARL V2D Retail, société à responsabilité limitée, au capital de 100 000€, dont le siège social est situé au 1, rue des lainiers, ZAC du Beck, 59150 Wattrelos, et immatriculée au RCS de Roubaix/Tourcoing sous le numéro : 790 147 714 organise du 19 octobre 2023 au 10 novembre 2023 inclus une Opération (ci-après « le Casting ») intitulée « Le Grand Casting ».

Toute participation au Casting implique l'acceptation du présent règlement, sans aucune réserve ni condition préalable de la Participante, le non-respect dudit règlement par l'internaute, entraînant la nullité pure et simple de sa participation.

ARTICLE 2 : ACCES ET DUREE DE L'OPERATION

Le Casting est ouvert à toute personne physique majeure (ci-après désignée individuellement la « Candidate » ou la « Participante » ou collectivement les « Candidates » ou les « Participantes »), résidant en France métropolitaine (Corse incluse).

Le Casting se destine aux personnes portant de la lingerie féminine.

Une seule participation par personne physique sera enregistrée sur la durée du Jeu. En conséquence, les Participantes s'interdisent toute utilisation abusive, par quelques moyens que ce soit, et notamment la création de fausses adresses emails ayant vocation à contourner le présent règlement et à multiplier les chances de gain. Les Participantes ne pourront donc utiliser qu'un seul compte pour participer au Casting.

En cas de fraude, V2D Retail (ci-après « Pomm'Poire ») se réserve le droit d'exclure la Participante et ainsi d'annuler sa participation au Casting.

La participation au Casting se fait via le site www.pommpoire.fr/casting.

Les inscriptions au Casting seront ouvertes du 19 octobre 2023, à partir de 10h00 (Heure Paris) jusqu'au 01 novembre 2023, à 23h59 (Heure Paris). Date et heure française de connexion faisant foi, de manière continue.

Les votes pour les Candidates seront ouverts du 02 novembre 2023 à 10h00 (Heure Paris) jusqu'au 10 novembre 2023 à 17h00 (Heure Paris). Date et heure française de connexion faisant foi, de manière continue.

L'annonce des Candidates finalistes et des Candidates gagnantes aura lieu durant les jours suivants la fin du Casting, dans un délai maximal de 14 jours.

Il est expressément rappelé que la participation à ce Casting n'est conditionnée à aucune obligation d'achat.

ARTICLE 3 : SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'OPERATION

Les supports de communication de l'Opération sont les suivants :

- Publicités sur les lieux de vente de la marque POMM'POIRE ;
- Site <http://www.pommpoire.fr> ;
- Newsletters ;
- Le blog de la marque POMM'POIRE ;
- Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, Pinterest)

ARTICLE 4 : OBJET DE L'OPERATION

L'objet de l'Opération est de désigner, parmi les Participantes, 3 nouvelles égéries pour la collection bain Camille Cerf & Pomm'Poire au terme d'une procédure de sélection se décomposant comme suit :

- Une phase de sélection digitale, accessible via la plateforme pommpoire.fr/casting, au terme de laquelle, 5 finalistes seront désignées par un jury et 5 finalistes seront désignées par les votes des internautes, étant entendu que les 5 Participantes ayant obtenu le plus de « votes » sur leur profil seront automatiquement sélectionnées pour la Finale.
- La Finale, au cours de laquelle un jury désignera, parmi les 10 finalistes retenues lors de la phase de sélection digitale, les 3 égéries pour la collection Camille Cerf & Pomm'Poire (collection de maillots de bain).

ARTICLE 5 : ELIGIBILITES À L'OPERATION

5.1 La participation au Casting implique l'acceptation express et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur Internet (étiquette, charte de bonne conduite, etc.) ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux en France.

Sans que cette liste soit exhaustive, les Participantes s'interdisent toute publication :

- A caractère violent, pornographique, injurieux, diffamatoire ou raciste ;
- Portant atteinte aux mineurs ou aux droits à l'image des personnes ;
- Constituant un acte de contrefaçon ou de concurrence déloyale ;
- Faisant l'apologie de l'alcool ou de toute autre drogue.

Pendant toute la durée du jeu, un modérateur vérifiera les candidatures. Il supprimera celles qui ne respecteraient pas le présent règlement.

5.2 La participation à ce Casting est gratuite. Pour participer il est nécessaire d'avoir un accès personnel à Internet, de disposer d'une adresse électronique et d'un numéro de téléphone valides.

Les Participantes doivent :

- avoir au minimum 18 ans à la date de la participation ;

- posséder un passeport ou une carte d'identité à jour et valide au moins 6 mois à la date de la participation et tout autre document administratif requis et/ou recommandé par la Société Organisatrice.

Sont exclus de toute participation au Casting et du bénéfice de toute gratification, que ce soit directement ou indirectement et sous quelque forme que ce soit :

- les personnes âgées de moins de 18 ans ;
- les personnes qui auront fraudé pour participer au Casting en violation du règlement
- les personnes qui n'auront aucunement justifié de leur nom, prénom, âge, adresse légale et état civil complet sur demande de la Société organisatrice ou qui les auront fournis de façon inexacte

En plus des dispositions précédentes, chaque Participante doit être libre de tout engagement s'opposant de quelque manière que ce soit et à quel titre que ce soit, à leur participation au casting, aux prises de vues, et le cas échéant à l'exploitation de leur image et de leur voix, pouvant être diffusées sur le site www.pommpoire.fr, sur les réseaux sociaux de la marque, les réseaux sociaux de Camille Cerf ou en boutique. Par conséquent, chaque Participante garantit l'Organisateur contre toutes actions ou revendications d'un tiers qui pourraient naître du fait de leur participation à l'Opération, aux Prises de vues et/ou à l'exploitation de leur image et de leur voix. La Participante s'engage, du seul fait de la validation de son inscription à l'Opération, à participer aux Prises de vues et autorise l'Organisateur à diffuser ses Contributions et son Image dans les conditions prévues au présent règlement. En conséquence, la Participante doit avoir la pleine capacité à souscrire un tel engagement pour être éligible à l'Opération.

Les participantes reconnaissent expressément qu'en autorisant Pomm'Poire à publier les photographies sur les différents réseaux sociaux où la marque Pomm'Poire est présente et notamment sur sa page Facebook et Instagram, la société organisatrice ne pourra empêcher la diffusion de ces photographies une fois qu'elles seront publiées.

Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour le monde entier et pour une durée indéterminée.

ARTICLE 6 : PARTICIPATION

6.1 Pour participer, l'internaute doit :

Du 19 octobre 2023 (10h Heure Paris) au 01 novembre 2023 (23h59 Heure Paris) :

- 1/ Se connecter sur www.pommpoire.fr/casting et remplir le formulaire d'inscription
- 2/ Télécharger ses photos grâce à la fonctionnalité proposée sur le site.

Parmi les 10 finalistes, 3 seront désignées gagnantes pour participer au shooting qui aura lieu en janvier 2024.

Les 10 finalistes remporteront chacune un bon d'achat de 50€ valable sur le site www.pommpoire.fr, sur une période de 3 mois.

Les 10 finalistes accéderont au « Programme ambassadrice » de la marque qui leur permettra de bénéficier de 30% de remise sur le site www.pommpoire.fr durant une année.

Il est obligatoire pour la Participante de publier au moins une photo d'elle seule, sans montage, sans filtre, sans retouche et de face.

Comme stipulé dans l'article 5.1 : un modérateur vérifiera les candidatures et validera ou non les participations.

6.2 Pour voter, l'internaute doit :

Du 02 novembre 2023 (10h) au 10 novembre 2023 (17h00) :

- 1/ Se connecter sur www.pommpoire.fr/casting via la page TOUTES LES CANDIDATES
- 2/ Renseigner son adresse mail
- 3/ Valider son adresse mail
- 4/ Voter pour ses candidates préférées via la page TOUTES LES CANDIDATES

Parmi toutes les personnes ayant voté et ayant renseigné leur adresse mail, un tirage au sort sera réalisé.

2 lots sont à remporter. Chaque internaute peut remporter un seul et unique lot soit :
- 1 bon d'achat de 50€ valable durant 3 mois sur le site www.pommpoire.fr

Le gagnant sera contacté via l'adresse email communiquée dans le formulaire.

V2D Retail s'autorise le droit de vérifier les adresses mail des votants et de supprimer les votes résultants d'une adresse mail factice et/ou jetable.

Les votes sont limités à 1 vote par adresse mail par jour (de 0h à 23h59).

En cas de fraude, V2D Retail s'autorise le droit de supprimer et/ou rectifier le nombre de votes.

ARTICLE 7 : DESIGNATION DES FINALISTES GAGNANTES

7.1 À l'issue de la phase de vote du Casting, une Finale sera organisée.

Le jury se réserve le droit de désigner un plus ou moins grand nombre de sélectionnées, s'il estime que la qualité des candidatures le justifie et ce, sans avoir à se justifier.

Cette désignation est effectuée de manière discrétionnaire, sur la base des participations et au vu de leur pertinence par rapport à l'image de la marque pour participer aux Prises de vues et aux Campagnes.

En cas de doute entre plusieurs candidatures, le jury peut être amené à demander, s'il l'estime nécessaire et à sa seule discrétion, des photographies et/ou des informations supplémentaires aux Participantes. L'Organisateur ne sera tenu vis-à-vis des Participantes à aucune obligation de motiver ou de justifier son choix et celui-ci ne pourra faire l'objet d'une réclamation ou demande d'explication de quelque nature que ce soit.

Jusqu'à cinq (5) Participantes suppléantes pourront être désignées par ce même jury, selon les mêmes critères, conformément au processus défini ci-dessus.

Le jury est composé de professionnels désignés par l'Organisateur.

L'Organisateur se réserve le droit, en fonction des disponibilités des membres du jury d'en modifier sa composition et/ou sa date de délibération.

Les finalistes devront fournir à l'Organisateur, sur simple demande, toute pièce justificative de leur identité, de leur adresse postale complète, et devront disposer d'une carte d'identité ou d'un passeport valide pour l'année 2019.

Une gagnante pourra être définitivement disqualifiée par l'Organisateur et remplacée par une finaliste suppléante notamment dans les cas suivants :

- à défaut de réponse de la gagnante dans les quinze (15) jours ouvrables à compter de l'envoi du Courrier électronique d'information de l'Organisateur ;
- les coordonnées de la gagnante sont incomplètes, fausses ou inexploitable ;
- la gagnante ne bénéficie pas d'une assurance en matière de responsabilité civile ;
- la gagnante n'est pas disponible à la date des Prises de vues (janvier 2024) ou n'est pas en mesure de participer (pour quelque raison que ce soit) aux Prises de vues ou ne souhaite plus participer aux Prises de vues ;
- pour quelque raison que ce soit affectant le bon déroulement du Casting ;
- pour non-respect par la gagnante du présent règlement et des dispositions légales et réglementaires.

L'Organisateur ne sera tenu vis-à-vis des Gagnantes à une quelconque obligation de motiver ou de justifier son choix et celui-ci ne pourra faire, en aucun cas, l'objet d'une réclamation ou demande d'explication de quelque nature que ce soit.

7.2 Dans les semaines suivant la clôture du Casting, un tirage au sort sera organisé afin de désigner deux (2) gagnants parmi les votants dans le cadre de l'Opération.

Les deux gagnants désignés par tirage au sort se verront attribuer chacun la dotation suivante : Cinquante (50) euros sous forme d'un (1) bon d'achat, à utiliser sur le site www.pommpoire.fr

Le bon d'achat POMM'POIRE sera valable pendant une durée de trois (3) mois à compter de sa date de création. Il sera utilisable en une seule fois. Ce bon d'achat ne peut donner lieu à aucune contrepartie financière, sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement (y compris le rendu de monnaie, le crédit en cas de perte ou de vol ou à l'expiration de sa validité). Son utilisation est de la responsabilité du bénéficiaire porteur de celle-ci.

Il ne sera attribué qu'une seule dotation par personne sur toute la durée de l'Opération. Si une personne est tirée au sort deux fois parmi les votants, seule sa première participation gagnante sera conservée, et une autre personne sera tirée au sort.

L'Organisateur pourra, si des circonstances indépendantes de sa volonté constitutives de cas de force majeure l'y obligent, la remplacer par une dotation différente de valeur équivalente.

Les gagnants désignés par le tirage au sort seront contactés par courrier électronique par l'Organisateur. En l'absence de réponse de leur part dans les 14 jours ouvrables suivant l'envoi du courrier électronique, la dotation sera perdue.

ARTICLE 8 : PRISES DE VUES / SHOOTING

Le shooting aura lieu en janvier 2024.

En participant au Concours, les Candidates s'assurent de leur disponibilité à la date qui leur sera communiquée.

La participation au Casting implique l'acceptation de participer à un shooting en maillot de bain durant lequel les coulisses seront diffusées sur les réseaux sociaux de la marque Pomm'Poire (Instagram, Facebook) mais pourront également être diffusés sur les réseaux sociaux des membres du Jury.

Les photos du séjour et du Shooting pourront également être utilisées durant une période indéterminée sur les réseaux sociaux de la marque Pomm'Poire, sur le site www.pommpoire.fr, sur le blog de la marque Pomm'Poire ou dans les différentes boutiques Pomm'Poire.

La date du shooting pourra être modifiée par la société Organisatrice sans besoin de justification. La société V2D Retail ne pourra être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'Opération, ses modalités, et/ou ses lots (shooting) devaient être partiellement ou totalement reportés, modifiés ou annulés.

Pomm'Poire prend en charge la totalité des frais de restauration et de déplacements des gagnantes durant la journée de shooting.

ARTICLE 9 :

Le présent jeu n'est ni géré ni parrainé par Facebook, X ou Instagram. En conséquence aucune information transmise par les participants à V2D Retail ne sera communiquée à ces réseaux sociaux.

ARTICLE 10 :

La participation au Casting implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission

sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

ARTICLE 11 :

Le présent règlement est consultable sur

http://www.pommpoire.fr/casting/reglement_casting.pdf

ARTICLE 12 :

Le simple fait de participer implique l'acceptation pure et simple et sans réserve du présent règlement, la renonciation à tout recours concernant les conditions d'organisation et le déroulement du concours, et l'attribution des lots.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement. Toute modification du présent règlement et toute décision de l'Organisateur feront l'objet d'un avenant au présent règlement.

Une copie écrite du règlement est adressée à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande avant la clôture de l'Opération. Cette demande doit être adressée, par courrier uniquement, à :

POMM'POIRE

« Le Grand Casting »

1 Rue des Lainiers

59150 WATTRELOS

ARTICLE 13 : PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Dans l'objectif de vous permettre de contrôler nos usages de vos données personnelles, vous bénéficiez des droits suivants :

- droit de vous opposer à nos traitements de vos données personnelles ;
- droit d'accéder à vos données personnelles que nous traitons ;
- droit de les rectifier ;
- droit à l'effacement ;
- droit à la portabilité de vos données ;
- droit à la limitation du traitement ;
- droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement et la communication de vos données personnelles après votre mort.

Vous pouvez exercer vos droits :

- par mail en utilisant le formulaire «Service client - Contactez-nous», accompagné d'une copie de tout document d'identité : <https://www.pommpoire.fr/nous-contacter>
- par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité en s'adressant à :

Pomm'Poire/V2D Retail

Service clients

1 rue des Lainiers
ZAC du Beck
59150 Wattrelos

Si vous souhaitez des précisions sur le contenu de ces droits, merci de nous contacter aux adresses susmentionnées.

Nous vous fournissons nos éléments de réponses à vos demandes dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de vos demandes.